



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 171

Question orale n° 1111

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les travaux programmés sur la RN 171 et plus spécialement en Loire-Atlantique. Il s'agit d'un axe inscrit au contrat de Plan État-région. Il lui demande si l'année 2005 permettra, d'une part, d'engager les travaux de la déviation de Châteaubriant et, d'autre part, les travaux entre la section de « l'Hôtel de France » et Savenay incluant la déviation de Bouvron. Il souhaite aussi rappeler la nécessité de poursuivre les études et les acquisitions foncières pour les déviations de la Grigonnais et de Blain. Cet axe ne peut être aménagé en raison des gels de crédits successifs des trois dernières années. Il lui demande si l'année 2005 permettra de rattraper le retard et d'engager les travaux indispensables pour la sécurité.

Texte de la réponse

AMENAGEMENT DE LA RN 171

EN LOIRE-ATLANTIQUE

M. le président. La parole est à M. Michel Hunault, pour exposer sa question, n° 1111, relative à l'aménagement de la RN 171 en Loire-Atlantique.

M. Michel Hunault. Je remercie M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer de s'être déplacé, en dépit de ses nombreux engagements, pour répondre personnellement à ma question qui concerne l'aménagement de la route nationale 171. Celui-ci est inscrit à l'actuel contrat de plan État-région, avec des crédits qui ont d'ailleurs été abondés par les conseils généraux.

Je m'attarderai tout particulièrement sur la partie de cette route située en Loire-Atlantique, où certains dossiers sont considérés comme prioritaires ; c'est le cas, en particulier, de la déviation de Châteaubriant. À l'occasion de la discussion budgétaire, en novembre dernier, le Gouvernement avait pris l'engagement que les travaux commenceraient avant la fin de l'année 2005. Or, il faut, au préalable, acheter les terrains. Il y a donc urgence à réaliser cet achat et à fixer un calendrier.

J'appelle également votre attention sur la partie entre Nozay et Savenay, et notamment sur la commune de Bouvron où se posent des problèmes de sécurité importants, car nous nous trouvons entre deux axes et de nombreux poids lourds circulent. Il est donc urgent d'engager des travaux d'aménagement. Je centrerai ma question sur la RN 171 en Loire-Atlantique. Il était important que ce dossier soit inscrit au contrat de plan État-région. Mais pour l'heure, ni la région des pays de Loire ni le conseil général ne savent la hauteur des financements qu'ils devront engager en 2005, étant dans l'attente d'un engagement plus précis de l'État. J'attends, avec confiance, votre réponse sur ce sujet.

M. François Goulard, secrétaire d'État aux transports et à la mer. Monsieur le député, vous aviez en effet, lors de la discussion budgétaire, appelé l'attention de Gilles de Robien sur le dossier routier du département de Loire-Atlantique.

Indépendamment des disponibilités budgétaires, la programmation des investissements routiers, en particulier les aménagements de la route nationale 171, a été établie suivant des principes, tant au niveau national que régional, consistant à terminer les opérations engagées en travaux avant

d'envisager le lancement de chantiers nouveaux, qui doivent, par ailleurs, être prêts sur le plan administratif et technique.

Concernant les déviations de Châteaubriant et de Bouvron, des crédits seront mis en place afin de terminer les études et de poursuivre les acquisitions foncières. Gilles de Robien m'a assuré qu'il veillerait particulièrement au bon déroulement de ces deux projets, afin que les travaux puissent être engagés dès le premier semestre 2006.

Je vous confirme par ailleurs que les études et les acquisitions foncières pour les déviations de La Grigonnais et de Blain seront poursuivies en 2005. Les dossiers et les chantiers y afférant suivent leur cours naturel et nous prenons acte de votre attachement à leur avancée.

M. le président. La parole est à M. Michel Hunault.

M. Michel Hunault. Je remercie M. le secrétaire d'État de son engagement qui vient conforter ceux qu'il a pris il y a quelques semaines dans cet hémicycle.

Les travaux ne commenceront qu'au début de l'année 2006 : je tiens à souligner que la DUP deviendra caduque si les acquisitions foncières n'ont pas été faites et si les travaux n'ont pas débuté. J'insiste donc pour que les délais soient tenus.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1111

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2272

Réponse publiée le : 9 mars 2005, page 1716

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mars 2005